

du Moyen-Orient. L'exercice, qui a lieu dans le contexte du Processus de paix au Moyen-Orient, se déroulera le 15 juillet, au large de Venise, en Italie. Un navire de guerre canadien, le *NCSM Halifax*, et un navire de guerre américain, le *USS Santa Barbara*, qui mouillent présentement au large de la Méditerranée, ainsi que des unités aériennes de la marine italienne y participeront. "Ceci est un autre exemple de la contribution active du Canada au Processus de paix au Moyen-Orient. Nous sommes très heureux d'apporter notre appui et de pouvoir participer à des démarches concrètes faites dans le but d'accéder à un avenir plus paisible et plus sécuritaire au Moyen-Orient", a déclaré M. Ouellet.»

DISCOURS :

«[...] Le gouvernement du Canada tient à ce qu'il y ait en Amérique du Nord un secteur sidérurgique vigoureux, à l'abri de la concurrence déloyale, comme celle de pays pratiquant le subventionnement et disposés à vendre des cargaisons entières d'acier sur notre marché à pratiquement n'importe quel prix. L'intégration étroite de nos marchés donne aux échanges canado-américains dans le domaine de l'acier un caractère unique en son genre dans le monde. Il faut différencier ces échanges, auxquels participe le Mexique - notre nouveau partenaire sous le régime de l'ALENA [Accord de libre échange nord-américain] - du commerce de l'acier avec d'autres pays. Non seulement avons-nous un marché commun, mais le marché de l'acier le moins subventionné et le plus ouvert du monde. Voilà pourquoi tant le gouvernement que l'entreprise privée du Canada ont constamment souligné le fait que l'adoption de recours commerciaux par des pays membres de l'ALENA contre les importations d'acier en provenance d'un autre pays partie à cet Accord entrave la productivité et n'a pas de sens, d'un point de vue commercial. [...] Est-ce que les définitions, seuils et mécanismes prévus dans la législation antidumping actuelle constituent les bons critères permettant de déterminer un "comportement qui ne convient pas" dans le contexte nord-américain? Dans un marché nord-américain intégré, où les entreprises ont rationalisé leur production à l'échelle nord-américaine, le concept d'industrie nationale n'a peut-être plus sa raison d'être. Devrions-nous examiner les conséquences du comportement en matière de fixation des prix sur l'ensemble du marché nord-américain? Est-il possible d'établir un lien plus direct entre les pratiques d'une entreprise sur le plan de la fixation des prix et ses incidences sur une autre? Par exemple, la façon dont une entreprise fixe ses prix se répercute-t-elle sur ce que fait une autre société à cet égard? Dans l'affirmative, combien de temps les effets se font-ils sentir, et comment la société ou le marché sur lequel elle évolue s'y adaptent-ils? Les mesures correctrices prises par un gouvernement en réaction au comportement en matière de fixation des prix devraient-elles être limitées à des produits - comme dans le cas du dumping - ou pourraient-elles être imposées à une entreprise donnée - comme en droit de la concurrence? Par ailleurs, nous pourrions chercher à déterminer quelle méthode est susceptible de produire une réaction plus efficace, c'est-à-dire une réaction qui rétablit l'équilibre concurrentiel du marché? Devrait-on envisager des approches différentes pour des secteurs différents de l'économie, en fonction des circonstances ou de l'importance de leurs besoins? Voilà le type de questions auxquelles il faudra répondre si nous voulons établir un régime de recours commerciaux en Amérique du Nord qui corresponde à la réalité du marché nord-américain. [...]

Notes pour une allocution de l'honorable Roy MacLaren, ministre du Commerce international, à l'occasion de la première réunion du comité des politiques et de la planification de l'American Iron and Steel Institute, Toronto (Ontario), le 14 juillet 1994, 94/34.

À VENIR :

8-28 août 1994 :	Jeux du Commonwealth (Victoria, Colombie-Britannique)
5-13 septembre 1994 :	Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, Égypte)
24 octobre 1994 :	Lancement des activités commémoratives du 50 ^e anniversaire des Nations Unies
25-26 novembre 1994 :	Réunion des ministres de l'APEC (Jakarta, Indonésie)